énergies
DU 21 JUIN AU 8 JUILLET 2004
BIMENSUEL N°218 - 0,3€ - ISSN 1247-9233
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GARDANNE

Canicule : Gardanne anticipe

Page 5

Accueil de la flamme Olympique, p3

Rassemblement bikers, p2

Fête du livre jeunesse, p4

Repas des retraités, p2

1000 retraités à La Halle

A La Halle comme à domicile, les retraités ont fêté les mamans.
Photos : G. Pirozzelli

LA HALLE, LE 5 JUIN. Comme le veut la coutume locale, les retraités ont été conviés au repas de printemps organisé par la municipalité. Dès 11h30, ils se sont retrouvés près de mille autour d'un bon repas puis d'un après-midi dansant. Cette année, pour la première fois, l'ensemble des retraités de la commune a pu bénéficier de ce menu, même celles et ceux qui ne se sont pas rendus sur place le samedi. *« Nous avons pensé qu'il serait juste que les personnes à mobilité réduite puissent elles aussi être un peu de la fête, explique Georges Felouzis directeur du CCAS. La veille, les employés assurant le portage de repas à domicile ont donc livré des plateaux spéciaux fête des mères. »* Et l'initiative a été plutôt bien accueillie puisque dès le vendredi après-midi, les appels téléphoniques pour remercier l'équipe du CCAS se sont multipliés. Comme pour Robert Rossignol, 70 ans, 84 retraités ont été livrés. *« C'est un repas très copieux, et je trouve très bien que l'on ait pensé aussi à ceux qui ne peuvent pas se déplacer. On a même eu une orchidée en cadeau, ce sont des petits gestes qui font plaisir. »*

La flamme olympique est passée par là

PUITS Y, LE 9 JUIN. Ponctuelle, il est tout juste 17h25 lorsque la flamme olympique départementale portée par des coureurs d'Aix-en-Provence fait son apparition au Puits Yvon-Morandat. A partir de ce point, ce sont les sportifs gardannais qui prennent le relais et l'accompagnent sur les routes de la commune, de Biver jusqu'au centre de loisirs aquatique. Portée tour à tour par les coureurs, elle a rassemblé de nombreux sportifs gardannais. Au fur et à mesure de sa progression, les clubs locaux venaient grossir les rangs. On notera la participation du CLES, Gardanne vélo, le Biver sports, Olympic gym, l'aïki-karaté-do, la section basket Léo-Lagrange, le club d'escrime, celui de rugby, de tennis, de Taekwondo et bien d'autres. A 18h20 précises, la flamme entre triomphalement à la piscine pour y brûler jusqu'au samedi 12 juin. Ce même soir, un spectacle aquatique a été proposé par la Compagnie *Ilotopie,* attirant des centaines de personnes. Les 10 et 11 juin, plusieurs dizaines d'enfants des classes du CE2 au CM2 de la commune ont pu s'initier aux différentes disciplines de l'athlétisme grâce à un mini-stade installé sur la pelouse du stade Savine et dans le parc de La Médiathèque...en attendant de regarder les "vrais" Jeux olympiques d'Athène à la télé en août.

250 motos dans la ville

PARC DE VALABRE, LES 22 ET 23 MAI. "Le doux ronron" de 200 motos qui traversent la ville s'est fait entendre le samedi, aux alentours de 18h30. La balade des bikers, réunis au parc de Valabre le temps d'un week-end, n'est pas passée inaperçue. Les passionnés de motos customisées ont fait partager leur enthousiasme aux flâneurs. Sur place, spectacles, concerts, jeux, concours ont été programmés jusque tard dans la nuit de samedi. Visiteurs et participants ont également pu promener librement dans le parc, à la recherche de l'objet rare parmi les nombreux stands présents (plaques, cuirs, piercing, tatouages, casques, blousons, foulards et 1 000 autres accessoires). Alain Carné, responsable de l'association organisatrice *Hors Limites* s'est dit satisfait de cette reprise, *« on a eu près de 400 motos, près de 1 500 visiteurs sur les deux jours, le spectacle de Kalid'or a fait un tabac, on remet ça l'an prochain ! »*

A l'occasion de l'arrivée de la flamme olympique à la piscine, ilotopie a présenté son spectacle.

Été des mauvais coups pour la France d'en bas

Le préfet démantèle la mission locale de Gardanne

Décidément l'acharnement gouvernemental à mettre à mal tout ce qui contribue à la solidarité sociale est sans faille. Au niveau national on le sait avec les attaques sur la sécurité sociale, sur le service public, l'école, la culture. Chaque jour amène son lot de remises en causes des droits des salariés et ceux des plus modestes. La réduction de plus de 50 % de l'aide au maintien à domicile des plus faibles (mesures ASELL) la fin de l'aide à la réhabilitation des logements insalubres, la réduction de 8 % du budget de l'État consacré aux logements sociaux, la suppression de la subvention des aides pour la santé (espace de prévention partenarial), la suppression des crédits au titre de la politique de la ville (animations d'été avec le GISEC, prévention de la délinquance...), aucun domaine de l'action sociale n'est épargné, pas plus que ne l'est l'emploi, avec de nombreuses fermetures d'entreprises dans le département et chez nous des menaces sur la Centrale avec la privatisation et sur Pechiney après le rachat (autorisé par la gouvernement) par la multinationale Alcan.

Aujourd'hui, à nouveau Gardanne est particulièrement frappée par cette politique.

En effet, le Préfet, de sa seule initiative, au mépris du travail effectué par tous les partenaires, a décidé l'arrêt de la mission locale de Gardanne. Il y a un an, notre mobilisation avait permis de débloquer les financements pour une année supplémentaire. Dès septembre - et la date de l'annonce de ce coup de force n'est pas fait au hasard, à la veille de l'été - les 500 jeunes Gardannais à la recherche d'emploi ou de formation n'auront plus d'interlocuteur de proximité et sept emplois sont menacés.

Les crédits actuellement affectés à la mission locale du pays minier seront attribués à la Mission d'Aix.

Le travail personnalisé, l'accueil de proximité, le suivi dans le temps, le lien avec le milieu familial... tout ce qui fait la spécificité de notre travail, qui a permis a des dizaines de jeunes de sortir la tête de l'eau est balayé d'un revers de main.

L'indignation le dispute à la colère devant un tel déni de démocratie et surtout face au mépris de la population de Gardanne et Biver que les décisions gouvernementales, relayées par les élus de droite depuis deux ans frappent particulièrement. Hier les crédits d'aide à l'implantation d'entreprises sur le bassin minier, aujourd'hui la Mission locale sont transférés à Aix, demain quel service ou quel équipement ?

De fait, parce qu'il s'oppose à l'intercommunalité que nous proposons avec les villes du bassin minier et la communauté d'agglomération Garlaban-Huveaune-Ste-Baume, qui respecterait les choix municipaux, le Préfet tente de nous inclure de force dans l'agglomération d'Aix, de faire de Gardanne ni plus ni moins qu'un quartier d'Aix.

On ne peut entériner une telle attitude. On ne peut accepter que nos jeunes soient traités ainsi, parce que c'est injuste, c'est inadmissible.

Nous ne l'acceptons pas.

Il y en a ASSEZ et plus qu'assez.

Ensemble , nous vous appelons à dénoncer et combattre ces décisions,
à refuser que Gardanne devienne un quartier d'Aix,
à refuser la fermeture de notre mission locale et la suppression des emplois.

Rassemblons nous le 27 juin à 11heures devant la mairie.

Roger Meï, *Maire de Gardanne*

Cinq journées autour des comptines

Le hall de La Médiathèque a accueilli une belle expo réalisée par 400 enfants de maternelle.

Comptines au chocolat, comptines en pyjama, comptines pour avoir peur... Dans le cadre de *Ville lecture,* la section jeunesse de La Médiathèque a organisé une grande fête autour des contes, des comptines et des chansons enfantines du 2 au 12 juin. Près de 400 enfants de maternelle ont été associés au projet et ont participé à une exposition visible dans le hall de La Médiathèque. Sur la base des contes, on retrouve des petites histoires illustrées, des dessins, des maquettes ou encore un livre géant. Le vendredi 4 juin, ces jeunes participants ont été accueillis dans le parc de Font du Roy où ils ont été félicités et diplômés pour leur travail par le maire Roger Meï, les élus et le personnel de La Médiathèque : *« Cette exposition est une belle image de concrétisation d'un travail en partenariat entre les écoles et la municipalité, »* a déclaré Marie-France Demonnet directrice de l'école des Aires. Autour de cette exposition se sont tenus des ateliers de contes, d'illustration, d'éveil culturel ainsi que deux spectacles adaptés aux tout-petits. Une conférence sur les comptines a été proposée aux parents et accompagnateurs. Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

100 enfants sur scène

Dans le cadre du festival *choral académique,* une centaine de collégiens se sont retrouvés sur scène à Rousset le 24 mai dernier. Sur le thème *des droits de l'enfant,* les chorales des collèges Gabriel-Péri à Gardanne, de Roquevaire, Cabriès et Gréasque ont offert au public un moment très intense. Accompagnées de cinq musiciens, douze chansons composées par Daniel Beaume (professeur au collège G.Péri) ont été interprétées. *« Nous avons vécu quelque chose de merveilleux, témoigne Gwendal, élève de cinquième. Pendant que je chantais, j'avais vraiment l'impression de faire passer un message important au public. »* Quoi de plus agréable à entendre pour un professeur de musique et de chant ? *« Les chansons "Libérez les enfants" et "Faites la guerre à la guerre" les ont particulièrement marqués, ajoute Daniel Beaume. Les paroles sont très fortes et ils les ont parfaitement interprétées. »* Une belle récompense pour un travail de plusieurs mois.

Cent enfants réunis pour douze chansons sur leurs droits.

Jeux en fête avec la Ludothèque

La ludothèque *Puzzle* a organisé sa fête du jeu annuelle, au parc de Font du Roy. En pleine nature et sous un soleil généreux, c'est sur le thème de *l'environnement* que s'est déroulé l'après-midi. Pêche aux poissons (attention aux déchets, chaussures, boîtes et autres !), constructions en bois, jeu de dés surdimensionné sur les produits alimentaires, parcours en camion de pompiers pour sauver la forêt des flammes ne sont que quelques échantillons de la collection de la Ludothèque. L'ensemble des bénévoles de cette association étaient présents. Étant donné le nombre restreint de visiteurs, les enfants ont bénéficié de cours quasi particuliers sur chaque jeu, dans le calme et la bonne humeur, à l'écoute du personnel et des règles à respecter. Une belle journée pour les enfants présents.

Les jeux surdimensionnés ont toujours beaucoup de succès.

Un week-end très théâtral

Beaucoup d'émotion sur la scène de la Maison du Peuple, ce 22 mai. Un demi-siècle après, Fernand Coll et Denise Lallemand inauguraient *les Théâtrales de Gardanne,* le festival organisé par la compagnie *Coup de théâtre. « Nous pensons à ceux qui nous ont quittés, comme Jean Savine et Raymond Bouscarle, »* témoignait Denise Lallemand. *« Je ne sais pas si je suis le fantôme de 1953, ou un vieux comédien de 2004 en train de rêver à ces jeunes années, »* ajoutait Fernand Coll. Cinq pièces ont été jouées pendant le week-end, attirant près de trois cents personnes. Outre *Coup de Théâtre,* il y avait aussi des lycéennes de Fourcade, une troupe de *la résidence Poinso-Chapuis* et une compagnie venue de la Bouilladisse. *« Ce festival complète nos tournées dans la région et nos ateliers adultes et enfants qui se tiennent toute l'année, souligne Sophie Aznif pour Coup de théâtre. »*
Contact : 04 42 51 09 63.

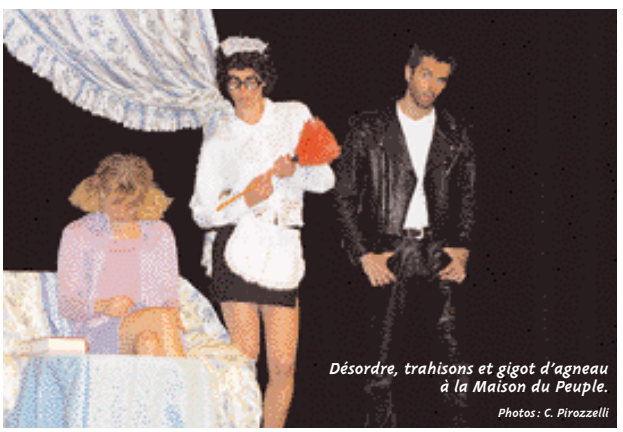
Désordre, trahisons et gigot d'agneau à la Maison du Peuple.
Photos : C. Pirozzelli

Sans attendre les détails du plan canicule préparé par le gouvernement, le CCAS a mis en place un dispositif de repérage des personnes fragiles, de prévention et de suivi personnalisé.

Gardanne se prépare à la canicule

Comme toute la région, la commune a mieux résisté à la terrible vague de chaleur de l'été 2003 que le reste du pays. Le nombre de décès est resté stable, grâce notamment au suivi régulier mené par le personnel du CCAS, notamment les aides ménagères et le portage des repas à domicile, par les associations de maintien à domicile sans oublier la télé-assistance avec le Conseil général. *« Cette année, l'État demande aux communes de recenser les personnes à risque, sans entrer vraiment dans les détails, constate Georges Felouzis, directeur du CCAS. Est-ce les personnes dépendantes ? Celles qui sont isolées ? Celles qui se déclarent elles-mêmes ? A Gardanne, on va mettre en place le repérage des personnes fragiles par une fiche d'identification que rempliront nos partenaires : l'ADAR, l'AGAFPA, Étincelle 2000, les infirmières libérales, les assistantes sociales de la mine... »* Pour compléter le dispositif, une circulaire sera envoyée aux médecins libéraux pour qu'ils signalent leurs patients à risques, ainsi qu'au receveur de la Poste pour qu'il demande aux facteurs d'être vigilants pendant l'été. *« Il fallait faire quelque chose, souligne Georges Pazzaglini, adjoint au maire chargé de l'action sociale. On est début juin et aucune directive n'est encore venue de l'État. Notre but, c'est de bien cibler les personnes afin de réagir le plus vite possible en cas de besoin. » La journée des retraités,* le mercredi 7 juillet au square Allende, sera l'occasion pour les médecins du centre de santé François-Billoux de diffuser de l'information. Et le lendemain, à 10h en mairie, une conférence en partenariat avec la Mutuelle Sainte-Victoire abordera les conseils pratiques pour repérer les signes avant-coureurs de la déshydratation et savoir l'éviter. Les agents du CCAS seront eux aussi formés dans ce sens. *« En cas de déclenchement du plan canicule, nous proposerons le portage des repas à domicile aux personnes fragiles qui n'en bénéficient pas, ce qui leur évitera de sortir en pleine chaleur et permettra une surveillance quotidienne, explique Georges Felouzis. Et nous négocions avec le Conseil général pour pouvoir installer rapidement et gratuitement le système de téléassistance pendant un mois chez ces mêmes personnes. »* Enfin, la salle 13 du foyer du troisième âge sera climatisée et ouverte si le plan est déclenché. *« Mais au-delà de la climatisation, ce qui est prépondérant c'est le lien social, l'aide à la personne, conclut Georges Pazzaglini. Il faut créer une relation de confiance avec les gens chez qui on va. »* Le maire se porte d'ailleurs garant de la confidentialité des informations recueillies auprès des personnes fragiles. Pour tout renseignement, téléphoner au CCAS : 04 42 65 79 10.

B.C.

Le 8 juillet, à l'occasion de la fête des retraités, des médecins donneront des conseils pour affronter la grosse chaleur.
Photo : C. Pirozzelli

agenda

DU 21 JUIN AU 16 JUILLET
Enquête loyers et charges
L'INSEE réalise un enquête par sondage sur ce thème. Si vous êtes concerné, vous recevrez un courrier de l'enquêtrice quelques jours avant qu'elle vous contacte.

JEUDI 24 JUIN
Agriculture
Pour débattre des projets en matière de développement agricole dans la commune, une réunion publique se déroulera à 18h30 en mairie. (lire p. 11)

Écopolénergie
Dans le cadre de la semaine du développement durable, l'association *Écopolénergie* organise une conférence sur le changement climatique. A 18h30 à la Maison du Peuple.

DU 23 JUIN AU 9 JUILLET
Ludothèque
La ludothèque *Puzzle* organise une animation musicale gratuite le mercredi 23 juin, un rallye automobile surprise le dimanche 27 juin, un stage d'été le mercredi 30 juin de 10h à 11h30, un stage de perles le vendredi 9 juillet. Du 1er au 27 juillet, la Ludothèque sera ouverte tous les après-midis de 15h à 18h.
Renseignements au 04 42 58 46 19.

DU 25 JUIN AU 3 JUILLET
Musiques à Gardanne
Lire détail en page 15.

JEUDI 1ER JUILLET
Conseil municipal
Séance publique du conseil municipal à 18h en mairie.

DIMANCHE 4 JUILLET
Brocante
Grande foire à la brocante sur la place du marché de Biver, de 9h à 18h.

MERCREDI 7 JUILLET
Retraités
La grande journée estivale des retraités regroupant l'ensemble des clubs du troisième âge sur la commune aura lieu à partir de 12h. Au programme : repas, bal, stands solidaires avec tombola et récolte de fonds au profit de *La Maison,* grillades à partir de 18h. Dates limites des inscriptions le 30 juin au Foyer Nostre Oustau.

JEUDI 8 JUILLET
Conférence personnes âgées
Comment prévenir la déshydratation, à 10h en mairie, salle du Conseil.

Une séance plénière du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est tenue en présence des différents acteurs qui le font vivre le 25 mai dernier. Deux projets vont voir le jour dans les mois qui viennent : un lieu d'accueil des parents et un espace santé-prévention toxicomanie pour les jeunes.

Aider les parents

Séance plénière du CLSPD.
Photos : C. Pirozzelli

« Mettre autour de la table les différents acteurs de la répression et de la prévention était une idée révolutionnaire » a lancé Jacques Berin, commissaire divisionnaire chargé de mission à la politique de la Ville. Révolutionnaire peut-être, efficace certainement. Né en 2002 de l'union du CLS (Contrat local de sécurité) et du CCPD (Conseil communal de prévention de la délinquance), le CLSPD réunit les élus et différents services municipaux, la police municipale, la Gendarmerie (Gardanne et brigades spécialisées), l'Éducation nationale, des associations, les bailleurs sociaux (gestionnaires de HLM). L'ouverture de la Maison du droit, la tenue de nombreuses permanences associatives et la création d'un service municipal de la prévention n'ont fait que renforcer les actions qui s'articulent autour de la sécurité. *« A Marseille, poursuit-il, on n'entend pas parler de Gardanne, et pour nous c'est plutôt bon signe, »* a-t-il poursuivi.

En ouvrant la séance, Roger Meï a souligné l'efficacité de ce travail collectif. *« La situation s'améliore mais les problèmes sont encore présents. La collaboration avec les bailleurs sociaux commence à porter ses fruits. Si tous ne s'investissent pas de la même manière, des réunions dans les cités HLM sont organisées en leur présence. Dernièrement, les habitants des quartiers Oreste-Galetti et du Parc du Vallat ont été concernés, ils ont fait remonter les problèmes, chacun pour sa part s'est engagé à tout mettre en œuvre pour tenter de les résoudre. »* Quant à ceux qui ont plutôt tendance à fuir leurs responsabilités, *« nous allons les pousser à collaborer et à tenir leur rôle »* a affirmé M. Tourette adjoint au procureur. Côté établissements scolaires, diverses actions sont également menées : opération de sécurité routière, réunions avec l'Éducation nationale et les parents d'élèves, interventions auprès des élèves (prévention, toxicomanie...), rondes des médiateurs aux abords des écoles, collèges et lycées...

Les actions à développer

Deux axes seront particulièrement travaillés cette année. L'aide à la parentalité sous la forme de prévention précoce s'avère être une action nécessaire. Comme l'explique Yveline Primo, adjointe à la sécurité, *« les parents sont confrontés aux problèmes de leurs enfants de plus en plus jeunes. Nous réfléchissons à la mise en place d'un espace de discussion où nous pourrons rencontrer les familles des enfants de la maternelle et du primaire. En lien direct avec le Contrat Éducatif Local, l'objectif sera de réunir l'ensemble des acteurs scolaires et extra scolaires pour tenter de répondre aux problèmes au plus tôt. »* La seconde réflexion s'articule autour de l'ouverture d'un espace santé destiné aux jeunes. Un comité de pilotage réunissant la Mission Locale, le Service jeunesse, la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), le service prévention et l'ADAP vient d'être mis en place. Il travaille sur la création d'un lieu de soin et d'écoute priorisant la prévention de la toxicomanie. Le directeur de l'espace santé de Salon rencontrera prochainement le comité afin de lui faire profiter de son expérience.

UN LIEU DE SOINS ET D'ÉCOUTE EST À L'ÉTUDE

C.N.

Le service prévention à l'écoute des lycéens

Carine et Katiah sont agents de médiation sociale (ALMS) à Gardanne depuis plusieurs années. L'an dernier, face au sentiment d'insécurité dont se sentent victimes quelques lycéens à Fourcade, elles ont élaboré un questionnaire qui devrait leur permettre de mieux cerner les problèmes et de réorganiser leurs interventions. *« Nous avons réalisé ce questionnaire en fonction de ce que l'on entendait, expliquent-elles. Nous avons été autorisées à entrer dans l'établissement et à poser nos questions en direct aux lycéens qui ont collaboré sérieusement. Les problèmes et ce sentiment d'insécurité se situent principalement sur le parking, le portail et le parvis qui le précède, aux horaires d'entrée et de sortie des élèves. Nous avons récupéré près de 250 témoignages et nous profiterons de l'été pour mieux analyser leur contenu et agir plus efficacement dès la rentrée. »*

Les lycéens ont collaboré.

Alors que l'Assemblée nationale devrait examiner le projet de loi sur la réforme de l'assurance maladie à partir du 5 juillet, 200 000 manifestants sont descendus dans la rue début juin. Avec un mot d'ordre : "la sécu, c'est vital."

Feu sur la protection sociale

Après les retraites, c'est l'assurance maladie qui est dans le collimateur.
Photos : C. Pirozzelli

Tout y est : la détermination, la ferveur populaire et la chaleur écrasante. Pour beaucoup, on se croirait revenu au printemps 2003, celui des manifestations monstres pour sauver le système de retraites par répartition. Ce samedi 5 juin, si le cortège s'étire de la porte d'Aix à la Canebière, la mobilisation est moins forte que l'an dernier : entre 15 et 20 000 manifestants et une quasi unité syndicale (FO avait défilé à part le matin même). Et l'objectif a un peu changé, même si au fond la logique est la même : il s'agit désormais de défendre la Sécurité sociale, que le gouvernement souhaite attaquer par une loi que les députés examineront en juillet prochain. Toute ressemblance avec la stratégie de 2003 (laisser défiler, jouer la montre et réformer pendant l'été) n'est pas fortuite. Quant au principe, rien ne change : on continue à faire payer les revenus du travail par le prolongement du RDS au delà de 2014, l'augmentation de la CSG pour les retraités imposables, augmentation du déremboursement des médicaments et, dernière trouvaille, une franchise d'un euro non remboursé payé pour chaque consultation. Rien, bien entendu, sur la dette de l'État auprès de la Sécu ou sur les faramineuses exonérations de charges dont ont bénéficié les entreprises en 2003 et qui manquent dans les caisses de l'assurance maladie.

LES RÉFORMES IMPOPULAIRES SE PRENNENT PLUTÔT L'ÉTÉ

Mobilisation à Gardanne

A Gardanne, les syndicats (FSU, CGT, SUD, CFDT) les partis de gauche (PCF, PS, LCR), des associations (dont Attac) et la Mutuelle Sainte-Victoire se sont retrouvées le mardi 1er juin pour des assises de la protection sociale. L'occasion de débattre des stratégies à mettre en œuvre pour sensibiliser la population (puisque tout le monde est assuré social) et faire reculer le gouvernement. L'appel semble avoir été entendu puisque trois cars sont partis de Gardanne, le 5 juin, pour rejoindre la manifestation marseillaise. Salariés de Pechiney et de Lidl, territoriaux de Gardanne, enseignants et retraités ont marché sous le slogan *"la Sécu, c'est vital."* *« Je ne suis pas sûre que la mobilisation d'aujourd'hui porte ses fruits, mais c'est important de manifester, constate Anne, professeur des écoles. Le gouvernement veut augmenter le coût des soins, ce qui va entraîner encore des hausses de cotisation mutuelle. Ça n'aura pas de conséquences sur les déficits, mais plutôt sur les patients. Pourtant, il y a moyen de faire autre chose : en Alsace, par exemple, les cotisations sont élevées mais tout le monde est remboursé à 100 % et il n'y a pas de déficit. »* Pour Christian, salarié dans une entreprise de services informatiques, *« cette réforme va surtout aggraver les inégalités. Mais ça ne résout pas structurellement le problème. S'il y a des réformes à faire, c'est sur la répartition des richesses produites et la manière de les taxer. Les salariés paient de plus en plus, et les revenus financiers de moins en moins. Je voudrais dire aussi que si on veut mobiliser les salariés du privé, c'est une bonne chose de manifester le samedi. L'an dernier, j'étais en emploi précaire et je n'ai pas pu faire grève. »* Parier sur la démobilisation des Français pourrait être un jeu dangereux.

B.C.

Dix jours de grève à Mc Donald's

En grève depuis le 28 mai, la moitié des salariés du Mc Donald's de Gardanne ont finalement obtenu gain de cause le 6 juin. A l'origine du mouvement, deux licenciements secs et une mise à pied avec entretien préalable au licenciement pour un troisième salarié : les deux premiers pour *"insultes envers la direction,"* selon le franchisé Laurent Delvecchio, le troisième pour abandon de poste. Les grévistes contestaient les motifs et évoquaient plutôt une pétition dénonçant en avril des conditions de travail déplorables. Soutenus par la CGT, les salariés ont obtenu plusieurs avancées : annulation de la procédure de licenciement pour un salarié, indemnités de licenciement pour deux autres, prime de fin de grève, possibilité de passage à temps plein pour les salariés à temps partiel imposé, augmentations de salaire de 2 à 7 % et mise en place de réunions mensuelles avec le personnel. Un personnel très affecté par le décès de l'un d'entre eux, le samedi 5 juin, dans un accident de la route près de la Malespine.

Le Préfet des Bouches-du-Rhône a pris le 31 mars dernier un arrêté confirmant la fin de l'exploitation charbonnière. A l'automne dernier, la Ville de Gardanne avait soulevé de nombreux points à éclaircir. En matière de sécurité et d'information des populations, il y a encore du travail.

Mine : après la fermeture, des questions subsistent

Associations, syndicats et habitants ont fait le point après l'arrêté préfectoral.

Photos : C. Pirozzelli

Nul ne sait comment se serait passée la fermeture de la mine si la Ville ne s'était pas mobilisée, avec l'aide de l'Association des communes minières (ACOM). Parce que malgré tous ces efforts, il n'est toujours pas simple de recueillir des informations auprès de Charbonnages ou des services de l'État. L'arrêté préfectoral du 31 mars (voir encadré) a certes pris en compte un certain nombre de remarques formulées à l'issue de la réunion publique de septembre dernier, notamment en terme de surveillance des émanations de gaz, de cartographie des zones à risques et de secousses sismiques. Mais il reste quelques points obscurs : un inventaire précis des produits restés au fond, sachant que les mineurs émettent de sérieux doutes sur ce point, comme l'a confirmé la réunion d'information à la mairie le 25 mai dernier. Le "nettoyage" du fond, l'an dernier, avait été effectué en un temps record (trois jours), ce qui laisse à penser qu'une grande quantité de matériel, notamment des coffrets électriques, ont été abandonnés.

La question des rejets en mer d'eau polluée a été soulevée : *« envoyer l'eau à un kilomètre au large de la côte, c'est la technique la moins chère, constate Michel Filippi, mineur. On s'imagine régler le problème en ne le voyant pas. On oublie qu'à Alès, 15 ans après la fermeture, le Gardon est toujours coloré. »* De même, il faudrait envisager à terme la récupération de l'eau douce drainée par la galerie de la mer (qui récupère une partie des eaux de pluie du massif de l'Étoile). La question des remontées de gaz devra être suivie très attentivement, car comme le rappelle Jean-Luc Baudry, élu au comité hygiène et sécurité (CHSCT) de la mine, *« les houillères ont fait récemment un forage à Gréasque, et ils sont tombés sur une poche de grisou qui a déclenché un feu de charbon en profondeur. »* Que se passera-t-il si un incident pareil arrive chez un particulier ? Pour l'instant, rien n'est prévu pour former les pompiers aux feux de mine, alors que les mineurs savent comment faire. Autant dire qu'il y a urgence.

Le Préfet Christian Frémont devant la cage du puits Morandat.

Autre problème abordé, celui des permis de construire. Dans l'état actuel, la responsabilité de la délivrance des permis est sous la seule responsabilité des élus. Avec les conséquences qu'on imagine en cas de mouvement de terrain entraînant des dégâts sur les habitations. D'autant que, constatent les mineurs, *« on commence à mesurer les conséquences de l'ennoyage. Ces derniers mois, il y a eu des séismes sur des chantiers de taille moyenne. Que se passera-t-il si un mouvement de terrain bouche la galerie à la mer ? Personne ne sait où l'eau s'écoulera. Et les travaux proches de la surface, qui doivent rester au sec, que vont-ils devenir si l'eau monte ? On pouvait éviter ça en maintenant le pompage au fond. »* Autant de questions qui pourraient être prises en charge dans le cadre du Plan de prévention des risques miniers (PPRM), que le gouvernement n'a toujours pas élaboré et derrière lequel le Préfet se retranche.

Bruno Colombari

Que dit l'arrêté préfectoral ?

Comme le prévoit la loi, et notamment le code minier, la Préfecture des Bouches-du-Rhône a pris un arrêté prenant acte de l'arrêt définitif des travaux des HBCM. Il aura fallu plus d'un an au Préfet pour prendre cette décision, puisque la mine a cessé son activité le 28 février 2003. Deux reports successifs, l'un en juillet et l'autre en septembre, montrent bien à quel point le dossier est complexe et la fermeture précipitée. L'arrêté liste ensuite des mesures complémentaires, pour la galerie de la mer, qu'il faudra surveiller de près, ainsi que sur la remontée des eaux aux puits Y et Z. Les émissions de gaz (grisou, gaz carbonique, oxyde de carbone et radon) seront mesurées chaque semaine. L'écoute sismique sera maintenue sur la partie récente de l'exploitation tant que les eaux continueront de monter, et les mouvements de terrain dans tout le bassin minier seront mesurés. Enfin, les communes devront recevoir avant le 10 avril 2005 une cartographie détaillée des concessions, terrils, puits et points de rejet des eaux.

Le ministre de la cohésion sociale a annoncé la suspension des expulsions dans le parc HLM pour les locataires "de bonne foi." Dans le même temps, le gouvernement diminue les crédits de l'aide sociale aux familles en difficulté.

Un sursis pour les expulsions

Simple effet d'annonce ou premier effet de la "cohésion sociale" ? Le nouveau dispositif de prévention des expulsions dans le logement social, présenté le 13 mai par le ministre Jean-Louis Borloo a eu pour effet immédiat de geler les procédures d'expulsion en cours pour les cas d'impayés de loyer, sous réserve que le locataire fasse preuve de sa bonne foi. En clair, qu'il s'engage dans le cadre d'un protocole d'accord avec l'organisme HLM et le Préfet à reprendre immédiatement le paiement du loyer en échange du rétablissement des aides personnelles au logement. Jusqu'à présent, ces dernières, qui peuvent représenter jusqu'à 80 % du montant total du loyer, étaient supprimées dès que le jugement pour non-paiement de loyer était prononcé. Le protocole prévoit que l'organisme HLM s'engage à ne pas entamer de procédure d'expulsion et que le préfet s'assure que les locataires puissent bénéficier du FSL (fonds de solidarité pour le logement).

« Depuis longtemps les travailleurs sociaux alertaient les services de l'État sur la situation des expulsions, explique Josiane Roche, assistante sociale au CCAS de Gardanne. Mais le plan Borloo n'est pas novateur : il ne fait qu'appliquer la loi contre les exclusions, » laquelle date de 1998. *« Quant à la bonne foi des locataires, elle était déjà évoquée dans la loi Besson de 1991. »* La nouveauté réside plutôt dans le fait que le gouvernement semble prendre enfin conscience de la gravité de la situation. Mais, dans le même temps, il restreint considérablement le financement des mesures ASEL (accompagnement socio-éducatif lié au logement) qui permet de suivre notamment les familles menacées d'expulsion, pendant six mois ou un an. *« Nous avons appris début juin que les budgets pour ces mesures baisseraient de moitié cette année, dans le cadre de la décentralisation, rappelle Georges Felouzis, directeur du CCAS. Elles nous permettaient de suivre environ 25 familles chaque année. Si ces mesures sont réduites, nous ne pourront plus suivre les salariés précaires qui sont de plus en plus nombreux à être concernés. »*

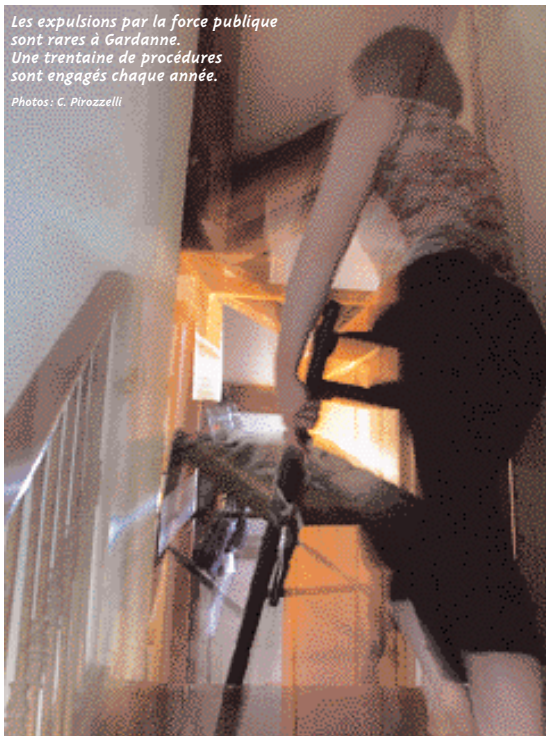

Les expulsions par la force publique sont rares à Gardanne. Une trentaine de procédures sont engagés chaque année.

Photos : C. Pirozzelli

En 2001, 36 procédures d'expulsions ont été déclenchées à Gardanne, contre 41 en 2002 et 22 en 2003. Si elles n'aboutissent qu'exceptionnellement à une expulsion avec recours à la force publique, il ne faut pas oublier que souvent les gens partent d'eux-mêmes la veille de l'échéance. *« La question du logement est en train de devenir le problème majeur, avant même celle de l'emploi, conclut Georges Felouzis. Sans travail, il existe des solutions pour vivre. Mais si on perd son logement, on perd tout. »* Le plan national de cohésion sociale annoncé par Jean-Louis Borloo permettra-t-il d'inverser la tendance ? Il est permis d'en douter. D'autant plus que les mesures annoncées ne concernent pas les locataires du secteur privés (4,5 millions de ménages). Pour eux, les expulsions ne sont suspendues que du 1er novembre au 15 mars.

UNE PRISE DE CONSCIENCE, MAIS AVEC QUELS MOYENS ?

B.C.

Georges Pazzaglini*: "Un soutien aux locataires de bonne volonté"

Quelle est la position de la municipalité par rapport aux expulsions ?

GP : *C'est très clair : les mauvais payeurs qui ont des rentrées d'argent et qui ne paient plus leur loyer sont indéfendables. En revanche, ceux qui sont en grande difficulté mais qui sont de bonne volonté et qui essaient de s'en sortir, on les aide, d'autant plus s'il y a des enfants. Pour nous, c'est une question de crédibilité devant les bailleurs. On ne peut pas défendre n'importe qui n'importe comment, sinon ils ne nous écoutent plus.*

Comment intervenez-vous quand il y a risque d'expulsion ?

GP : *Une enquête sociale est réalisée. Je reçois les personnes, on examine les possibilités de maintien dans le domicile. La plupart du temps, nous empêchons l'expulsion qui ne fait qu'aggraver des situations de détresse.*

La situation s'est-elle aggravée ces dernières années ?

GP : *Oui. On est dans un goulot d'étranglement. Il n'y a plus de "turn-over" dans le logement social, et alors que le souci des familles était l'accession à la propriété, maintenant c'est plutôt le maintien dans le logement. La résidence sociale nous permettra de proposer des solutions autres que l'hôtel pour le relogement d'urgence.*

** adjoint au maire chargé de l'action sociale.*

Synthèse du dernier conseil municipal: présentation de la délibération et résultat du vote.
L'intégralité du débat est consultable en mairie et sur le site internet de la ville (www.ville-gardanne.fr)

Conseil municipal du 27/5/2004

Au cours de cette séance, les élus ont notamment voté l'acquisition par la municipalité du bâtiment de la société de secours minière en vue de l'implantation de l'ANPE qui en deviendra locataire. Il a également été question d'une modification de zonage au lieu-dit Le Village pour la création d'une résidence sociale. Quant à l'engagement pris pour l'acquisition des Puits Y et Z, le Maire a rappelé qu'il ne laisserait pas disparaître 400 d'histoire minière.

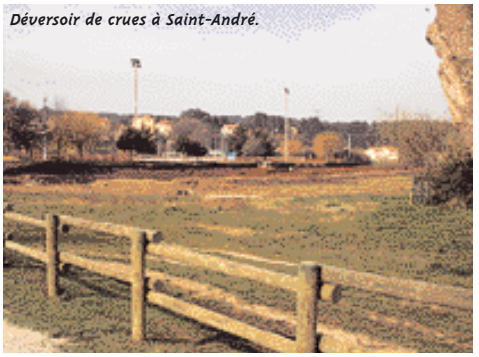
Déversoir de crues à Saint-André.

N° 01 - Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 30 mars 2004.
Pour: 22 ; Contre: 2 ; Abstentions: 5

N° 02 - Communication aux membres du Conseil municipal de la lettre d'observations définitives établie par la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'Association des Œuvres Sociales de l'UFF.
Pas de vote sur cette question

N° 03 - Admission en non-valeur. Exercice 2003 et antérieur.
Pour: 22 ; Contre: 7

N° 04 - Dotation de solidarité urbaine. Rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain - Exercice 2003.
Unanimité

N° 05 - Demande de subventions les plus larges possibles auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et du Conseil général dans le cadre d'un projet de création de jouets optiques.
Unanimité

N° 06 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture et la pose de 850 mètres linéaires de fonte.
Pour: 25 ; Abstentions: 4

N° 07 - Signature d'une convention avec la Société de Secours Minière du Midi (Sécurité Sociale Minière) et l'ANPE, d'acquérir le bâtiment de la Société de Secours Minière du Midi et de signer un bail avec l'ANPE.
Pour: 23 ; Contre: 6

N° 08 - Acquisition d'une emprise de terrain. Propriété de la SAFC.
Unanimité

N° 09 - Autorisation donnée à l'École nationale supérieure des Mines de prendre possession par anticipation des terrains communaux destinés à la future école de microélectronique en vue d'y effectuer des travaux d'aménagement et de construction liés aux deux permis de construire.
Unanimité

N° 10 - Approbation de la modification de la zone 1NA du Plan d'occupation des sols (POS) valant Plan Local d'Urbanisme (PLU), lieu-dit le Village.
Pour: 19 ; Contre: 6 ; Refus de vote: 4

N° 11 - Dispense de rapporter mainlevée d'une inscription hypothécaire, dans le cadre de l'acquisition d'une emprise de terrain, au chemin de la Garde.
Pour: 25 ; Abstentions: 4

N° 12 - Engagement d'acquérir les puits de mine Z et Yvon-Morandat.
Pour: 20 ; Contre: 3 ; Abstentions: 2 ; Refus de vote: 4

N° 13 - Demande de subvention la plus large possible auprès du Conseil régional pour l'acquisition des puits Z et Yvon-Morandat.
Pour: 20 ; Contre: 3 ; Abstentions: 2 ; Refus de vote: 4

N° 14 - Lancement d'une étude de préprogrammation dans le cadre de l'acquisition du puits Y. Demande de subventions les plus larges possibles auprès du Conseil régional, du Conseil général, de la Communauté Européenne et de l'État.
Pour: 20 ; Contre: 3 ; Abstentions: 2 ; Refus de vote: 4

N° 15 À 17 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la rénovation de la cuisine des écoles du centre, la création d'une entrée à l'école maternelle Beausoleil et d'une passerelle à l'école Albert-Bayet .
Unanimité

N° 18 À 23 - Signature des marchés avec les entreprises retenues pour la réalisation du restaurant de la maternelle Beausoleil, pour la création de deux classes à l'école Jacques-Prévert, pour la rénovation de fenêtres dans les écoles du centre, pour la rénovation de classes et de salles à l'école Jacques-Prévert, pour les travaux de rénovation de l'école Albert-Bayet, pour la rénovation de classes et de salles à l'école maternelle Beausoleil. Déclaration sans suite de plusieurs lots et relance de nouvelles procédures d'appel d'offres.
Pour: 25 (puis 26 à partir de la 21) ; Abstentions: 4

N° 24 - Signature de l'avenant n°1 au marché 01/31/V. Aménagement et extension de la voirie et du réseau pluvial.
Pour: 26 ; Abstentions: 4

N° 25 - Signature de l'avenant n°1 au marché. Déversoir de crues Saint-André, 1ère tranche, aménagement hydraulique du ruisseau de Bompertuis.
Pour: 26 ; Abstentions: 4

N° 26 - Demande de subventions pour l'aménagement de l'entrée de ville auprès du Conseil général. Année 2004.
Unanimité

N° 27 - Signature des marchés avec les entreprises retenues pour la réalisation d'un terrain de football synthétique à Biver.
Pour: 29 ; Abstention: 1

N° 28 - Demande de subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général, du Conseil régional, de l'ADEME et de l'Europe pour l'acquisition de trois véhicules électriques.
Unanimité

N° 29 À 33 - Création d'un poste d'Animateur Principal, d'un poste d'Agent de Salubrité Principal par transformation d'un poste d'Agent de Salubrité Qualifié, de trois postes de Gardien Principal de police municipale par transformation de trois postes de Gardien de police municipale, de cinq postes d'Agent d'Animation. Intégration des salariés emplois jeunes aux Services Jeunesse et Prévention.
Unanimité

Dans la nuit du 10 au 11 septembre 2003, la société Isomat, spécialisée dans la fabrication de polystyrène expansé est victime d'un incendie. Huit mois après, le nouveau bâtiment est en partie reconstruit, les salariés se préparent à prendre un nouveau départ.

Isomat renaît de ses cendres

Le mois dernier, une réception a été organisée par la société Isomat pour remercier l'ensemble des partenaires qui auront largement contribué à une reprise plus que rapide de l'activité. Un aboutissement qu'il faut remarquer dans la mesure ou 60 % des entreprises qui brûlent ne redémarrent jamais. Si la première pierre a été symboliquement posée le 27 mai, la reconstruction a bien avancé, tout devrait être opérationnel dès le mois de juillet. La production reprendra sa vitesse de croisière dans une usine *« deux fois plus belle et deux fois plus performante que l'ancienne »* a lancé Daniel Puertolas, PDG d'Isomat.

Encore quelques jours de travaux avant la reprise.

Photos : C. Pirozzelli

Située dans la Zone Industrielle La Palun en bordure de l'avenue de Nice, cette entreprise emploie une vingtaine de salariés. Après l'incendie et une période de chômage technique, une partie d'entre eux a rejoint une entreprise de Torcy (91) pour assurer la production en liaison avec Gardanne. Aujourd'hui, si quelques souvenirs restent amers, la confiance a repris le dessus. *« Cette nuit du mercredi 10 au jeudi 11 septembre, je ne l'oublierai jamais, se souvient le directeur. L'usine a été détruite à 80 % et toutes les conditions étaient réunies pour qu'il ne reste plus rien. Je tiens à faire toutes mes excuses auprès du voisinage pour les dommages causés par cet accident. Je ne remercierai jamais assez le Maire et les différents services municipaux qui ont passé une partie de la nuit sur le site pour nous soutenir et informer les riverains, les pompiers pour leur courage et leur détermination et tout ceux qui nous ont soutenu et encouragé, d'une façon ou d'une autre et qui ont ainsi motivé notre volonté de redémarrer au plus tôt. »* Et en terme de délais, tout est allé très vite. L'usine a brûlé le 11 septembre. A la fin du mois d'octobre, étude de terrains et mises aux normes étaient lancées. Le 6 février, le permis de construire est délivré, le chantier de reconstruction a démarré le 26 avril. Il est prévu que le bâtiment soit terminé à la fin du mois de juin. *« En attendant, ajoute M. Puertolas, les entreprises qui interviennent dans la reconstruction travaillent dans une usine qui fonctionne, même si c'est de façon réduite, et je sais que ce n'est pas facile. »* D'ici là, les nouvelles machines informatisées qui permettront d'avoir une meilleure traçabilité de production auront rejoint leur nouvel espace. Le 10 juillet, Isomat repart, avec ses salariés.

C.N.

10 MOIS DE RECONSTRUCTION ET ÇA REPART

Même si la production a été réduite, l'entreprise a déjà repris son activité.

L'agriculture en questions

La Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône vient de terminer son étude relative à l'activité agricole sur notre commune. Depuis quelques temps déjà, agriculteurs et élus municipaux, soutenus par la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) et la Chambre d'Agriculture se rencontrent autour de différents projets dans un souci de préserver cette activité. Ce diagnostic sera présenté et discuté avec la population le jeudi 24 juin, à 18h30 en mairie. *« Au cours de cette rencontre, souligne Philippe Pintore conseiller municipal délégué au développement économique, nous réaffirmerons notre volonté de maintenir une agriculture urbaine et périurbaine. Nous discuterons des moyens à mettre en place pour relancer la culture des terrains en friche appartenant à la Ville en partenariat avec la SAFER et des moyens pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs. »*

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

Yveline Primo, 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h à la mairie annexe de Biver

Michelle Aznif, adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie

Bernard Bastide, adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie

Jeannot Menfi, adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

Mustapha El Miri, adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie

Georges Pazzaglini, adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie

Grégory Calemme, adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie

Lucien Moraldo, adjoint, délégué aux sports, jeudi de14h à 16h sur RdV au service des sports - bât bontemps

Jean-Paul Peltier, adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques

Patricia Marcolini, adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

Pour un rendez-vous avec un conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Max Pierazzi : Régie de l'eau

Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie

Gilbert Payan : Jeunesse

Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier

Marie-José Galle : Petite enfance

Eve Cloué : Cinéma

Guy Pinet : Dév. sports loisirs

Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique

Nathalie Nerini : Mission locale, formation

Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge

Philippe Pintore : Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV

Clara Gilloux : Lecture publique

Noëlle Bourrelly

Rémy Carrodano

Les élus de la droite unie

Brigitte de Feligonde et Luc Poussel reçoivent sur rendez-vous au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

le groupe la droite unie

Questions au Maire

Il n'est pas facile de faire entendre son point de vue. Le débat budgétaire nous a démontré que nous n'obtenions pas de réponses aux questions précises que nous avons posées en conseil municipal. Aussi nous avons décidés de questionner régulièrement Monsieur le Maire dans cette rubrique sur des sujets qui nous préoccupent.

1. Pourquoi ne pas rendre public les conclusions de l'enquête épidémiologique ?

Il y a plusieurs années la municipalité et la mutuelle de Gardanne finançaient une enquête visant à évaluer les risques des pollutions industrielles sur la santé des populations. Cette étude a été réalisée de façon scientifique par un pneumologue de la clinique Sainte-Marguerite à Marseille. Nous devons tous connaître les résultats de cette enquête afin de pouvoir agir ensemble pour notre santé, élus, citoyens, associations et médecins, si cela s'avérait nécessaire.

2. Le vallon situé au-dessus du chemin du Claou entre le lotissement les Oliviers et le lotissement le Virginia sera-t-il urbanisé ?

La charte d'environnement indique que les zones "éponges" en fond de vallon seront protégées afin d'éviter des inondations en aval. Or, nous avons entendu en commission que dans le cadre d'une révision du POS, la municipalité envisageait d'urbaniser ce vallon. Ce vallon est le dernier espace boisé d'un quartier déjà fortement urbanisé. De plus, le Maire s'est engagé par courrier auprès des habitants de ce quartier pour ne pas autoriser de permis de construire sur cette "zone éponge". Nous étions alors en campagne électorale. Outre la prévention des risques naturels, de tels espaces sont la richesse paysagère de Gardanne. Nous devons les maintenir afin d'offrir des lieux de promenade et d'oxygénation à proximité des habitations.

3. Le château de Barême et les 50 hectares seront-ils cédés au comité d'entreprise d'EDF ?

Le débat concernant le devenir du château de Barême semble être une "chasse gardée" du Maire. Le sujet dérange les élus à l'urbanisme au point que nous ne puissions obtenir le moindre renseignement précis sur ce dossier en commission. La perspective que le château accueille un centre de vacance du CCAS d'EDF semble se confirmer. Gardanne a financé l'acquisition de ce superbe domaine et quel que soit le projet de la municipalité pour Barême, les Gardannais doivent en profiter.

Élan pour l'Avenir - simorgh3@wanadoo.fr - 26 Avenue de Toulon, 13120 Gardanne. Josyane Bonnet. Bénédicte Macé. Cécile Scholler. Tony Baldo

le groupe élan pour l'avenir

Chaque année, plusieurs milliers d'hectares de forêts partent en fumée dans le Sud de la France. Plus de 90 % de ces incendies sont dus à des imprudences. Sur la commune de Gardanne et ses alentours, différentes actions de prévention sont mises en place afin de limiter les départs de feux et d'intervenir au plus vite.

Vigilance contre les incendies

La mobilisation et la prévention seront fortes jusqu'en septembre.
Photo : C. Pirozzelli

Les actions pour la prévention contre les feux de forêts sont nombreuses et variées. Elles passent par la surveillance des massifs boisés, comme par des campagnes de sensibilisation à différents niveaux. Il est également important de se tenir au courant des arrêtés préfectoraux réglementant l'accès dans les forêts, l'emploi du feu, et les obligations de débroussaillement (lire encadré ci-dessous).

Nombreux sont les acteurs qui interviennent en patrouillant dans nos espaces boisés. Sapeurs pompiers, Office national des Forêts, guets aériens avec notamment l'hélicoptère de la Fondation pour la forêt, militaires, forestiers sapeurs et les Agent locaux de médiation sociale du service municipal de la prévention, sans oublier les vigies veilleront sur dame nature du mois de juin au mois de septembre. *« Chaque jour, souligne le capitaine Dy, un ingénieur basé au CIRCOSC de Valabre étudie les conditions météorologiques et nous informe le soir des risques feux de forêt pour le lendemain. En fonction de cette analyse, nous établissons un plan d'intervention. Plus les risques sont forts, plus les équipes sur le terrain et en renfort à la caserne sont nombreuses. »* Il est évident que depuis la départementalisation des centres de secours, les 66 casernes sont amenées à intervenir sur l'ensemble du département et non seulement dans les limites de leur commune. En règle générale, le secteur est étudié dans son ensemble et les engins sont positionnés sur des axes routiers afin d'intervenir le plus rapidement possible d'un bout à l'autre de sa zone de surveillance.

UN IMPORTANT DISPOSITIF DE SURVEILLANCE EST MIS EN PLACE DE JUIN À SEPTEMBRE

Cette année, le service municipal de prévention sera également présent sur le terrain. Lors d'une réunion en présence des principaux acteurs de la sécurité et de la prévention sur la commune, deux de ses membres Christophe et Christelle ont expliqué leurs missions : *« Notre objectif est principalement basé sur la prévention des risques. Nous patrouillerons aux abords des espaces boisés et informerons les passants et les habitants sur les obligations qu'ils doivent respecter. Si nous constatons le moindre problème, nous entrons directement en liaison avec la police et les pompiers. »*

Côté prévention, l'Entente interdépartementale pour la protection de la forêt a mis en place plusieurs actions en direction des jeunes ainsi qu'un questionnaire destiné à faire prendre conscience aux habitants de l'importance du débroussaillement. Des cahiers de la forêt destinés aux écoliers de CE2, CM1 et CM2 seront distribués à la rentrée. Les adolescents restent un public difficile à sensibiliser. C'est donc par la musique que le message passera, grâce à l'intervention d'un collectif de rappeurs marseillais soutenu par le collège Henri-Wallon qui a enregistré un CD. *« ... alors l'ami si tu crames des arbres comme des clopes, va voir un psy... »*

C.N.

90 % des habitations sauvées grâce au débroussaillement

On ne le répétera jamais assez, les terrains habités proches d'un massif boisé doivent obligatoirement être débroussaillés. Une récente étude montre que 90 % des bâtiments ayant appliqué cette règle ont été sauvé des flammes. Le débroussaillage est notamment obligatoire aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 m ainsi que que sur les voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de la voie. En zone non-urbaine, il incombe à chaque propriétaire de débroussailler dans un rayon de 50 m autour de son habitation, que le terrain lui appartienne ou non. La commune s'est renforcée cette année d'un tracteur avec gyrobroyeur pour être encore plus rapide dans l'élimination des zones de broussailles à risque. Néanmoins, si vous constatez que des parcelles communales tardent à être débroussaillées, nous vous invitons à contacter au plus vite le CTM au 04 42 65 12 50.

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum.
Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

OFFRES DE SERVICE

Urgent JF recherche sur Gardanne, personne travaillant sur plan de campagne **pour trajet** Participation essence. Tél. 04 42 58 20 35

Donne **chatons** nés le 22 avril. Tél. 06 18 34 66 63

VÉHICULES

Vds **mobylette bleue** an. 1977, idéal collectionneur, tbe 200 €. Tél. 04 42 58 01 68

Vds **Super 5** roulante pour pièces, très bon moteur, 250 €. Tél. 06 74 17 68 31

Vds **R25 GTS** an. 86 pour pièces , mod. Export, vit. éléct. teintées, jantes alu, attel. clim., chaine hifi 400 €. Tél. 06 86 27 07 07

Vds **Caravane** Caravelair 4 plces, tbe, toute équipée, auvent, tapis de sol, 4 chaises + table ext. (chffe eau + toil. chimique + antenne TV neufs) 4 500 €. Tél. 04 42 51 50 10

Vds **106** ess. an. 92, 1 000 €. Tél. 06 18 63 27 95

Vds **Ford Fiesta 1,8 D** (entretenue/ garage) an. 95, 127 000 kms, CT OK, 3 000 € (20000 fs). Tél. 04 42 58 03 26

Vds **BMW** ess. an. 91. Tél. 04 42 51 17 15

Vds **Super 5 GTL** an. 86, roulante pour pièces 350 €. Tél. 06 21 97 56 82

Vds **BMW 323 coupé** 8 000 € + Peugeot 205 diesel XLD an. 91, 2 500 €. Tél. 06 12 39 34 17

Vds **ZX** an. 93, diesel, bon état 1 100 €. Tél. 06 26 80 02 27 ou 06 10 54 15 02

Vds **Polo 1,9 D** année 96, 172 000 km, 4 000 € a débattre. Tél. 06 15 58 19 90

Vends **Skoda Félicia Diesel** break, an. 99, 110 000km, tbe 3 800 €. Tél 04 42 85 42 27

Vends **Kawazaki DX 125**, an. 92, tbe 20 000 km, 1 150 €. Tél. 06 21 04 83 53

Vends **Opel Corsa** ess., an. 95, CT OK 113 000 km 1 200 € à déb. Tél. 0 6 23 68 48 45

Vends **Super 5 GTX,** an 88 en état de marche (pour pièce) 450 € . Tél. 06 19 40 82 69

Vends **405 Turbo Diesel** an. 91, 145 000 km, tbe 3800€. Tél. 06 10 01 58 84

Part. vends **Traffic 4x4** diesel an"Aucun"**ta** classic 1,1l, 4 cv an. 96 tbe, 40 000km, 3 500€. Tél. 06 09 10 19 04

Vends **4L** en l'état, an. 82, pour pièces. Tél. 04 42 58 14 57

Vends **Berlingo** essence 12/87, tbe, 62 000 km, 4 500 €. Tél. 04 42 58 55 92

Part. achète **Booster Spirit** ou Roket. Tél. 04 42 58 14 30

Vends **Fiat Brava** 1,6 L 16v ELX, ess. an. 96, 115 000 km, ct ok 2 400 €. Tél. 04 42 58 02 29

Vends **Orion CLX** 91 à réparer, en l'état 762 €. Tél. 06 17 22 42 05

Vends Opel **corsa viva 1,4 L** ess. an. 96, 133 000 km, tbe CT OK 2 000 €. Tél. 06 16 50 24 46

Vends **Ford Fiesta 1,1 L** ess. an. 92, 3 ptes exc. état CT OK 1 600 €. Tél. 06 86 56 35 16

Vends Moto **Yamaha 900 Diversion,** tte équipée, 06/2003, 5 000 km 7 500 €. Tél. 06 15 64 19 28

Vends **Opel Vectra break** CD DTI an. 98 CT OK 172 000 km tbe 4 900 € à débattre. Tél. 04 42 51 04 18 (HR) 06 89 56 76 48

Vends **peugeot 307 HDI** 110 XS 5 p. 01/03 34 000 km prix argus. Tél. 06 03 87 51 38

DIVERS

Vends **VTT garçon** 12 ans tbe 30 € + vds 2 portes intérieur, petits carreaux, chapeau de gendarme + encadrements 73 cm, poussant à gauche, 60 €. Tél. 04 42 58 24 72

Vds **stepper** avec compteur intégré (st 3000 décathlon) 76 € + Game Boy color + 2 jeux 45 €. Tél. 04 42 51 13 45 ap. 19h

Vds **machine coudre** Singer avec meuble + 1 machine à laver + 1 banquette-lit et 2 fauteuils + 1 argentier + 1 armoire ancienne avec glace, 3 portes + 1 buffet formica +1 lit 2 pers. avec literie, matelas neuf, 1 lit avec literie 120 cm neuf + 1 frigo + 1 gazinière 4 plaques élect. vitrocéramique. Tél. 04 42 51 17 15 après 19 h.

Vds **rétroviseur** ext. G R9-R11 + ext. D-clignotant AV D clio série 1. Tél. 06 60 12 96 70

Vds **bahut** 3 portes + vaisselier style rustique tbe 450 €. Tél. 04 42 51 51 31 le soir.

Vds **nintendo 64** avec 2 manettes + 2 cartes mémoires + 1 adapt. jeux game-boy + 13 jeux 150 € + playstation + 1 manette, 8 cartes mémoires + 23 jeux 180 €. Tél. 06 68 14 64 68

Vds lot **disques vinyls** 33 et 45 trs an. 60 à 80, faire offre + canapé-lit 3 places en tissu, armature bois 100 € + 1 chauffage à bain d'huile sur roulette, be 50 €. Tél. 06 68 14 64 68

Vds **chambre merisier** massif patiné + secrétaire + chiffonnier + chaise + lit 90 avec literie, tbe 700 €. Tél. 04 42 51 14 84

Vds **lit en rotin** 2 places + sommier métal., tbe 80 €. Tél. 04 42 51 43 58

Vds **sommier tapissier** sur 4 pieds 120 cm de large, tbe + matelas 120 cm, tbe 300 € + rameur neuf pour musculation 91 €. Tél. 04 42 58 41 82

Vds **vélo d'appart.** avec compteur 45 € + abdo complet 30 €. Tél. 04 42 51 36 29 ou 06 20 22 73 22

Vds **coiffeuse** an. 60, 46€ + 1 écran d'ordinateur 23 € + 1 baignoire d'angle(couleur) 92 € à déb. + 1 tobogant enfant 8 € + 1 petit meuble d'angle 23 € + 2 fauteuils salon be. 32 € + 1 matelas 1 place 1/2 + sommier + contour(noyer peint en blanc), tbe à débattre 100 €. Tél. 06 63 57 09 20 HR laisser message.

Vds des **chassis** en Alu et PVC avec double vitrage, différentes mesures, bas prix. Tél. 04 42 51 12 21 HB.

Vds **motoculteur** Mako, 2 temps avec access. 150 € + 1 lot de mallons 25x25 granitos 55 € + 1 balance romaine ancienne pesant jusqu'à 100 kg 75 € + 30 bocaux conserves ttes tailles 15 €. Tél. 04 42 58 33 84 HR sauf week-end.

Vds, au profit d'une association humanitaire, des **objets pour bébés** et jeunes enfants en bon état : poussettes, couches, couffin, lits, tapis à langer, baignoire en plastique, jouets, tricycles, patinettes. Tél. 04 42 65 98 94

Vds **canapé d'angle** (7 places) en PVC, coloris clair entre beige et saumon, état neuf 230 €. Tél. 06 12 55 50 20

Vds **climatiseur** marque Argo, servi 3 étés, cause dble emploi, valeur 1065 € vendu 540 € à déb. Tél. 04 42 58 41 17 ou 06 10 78 29 01

Vds **plaque fonte** L54,5 H 54,5 + 1 plaque pour les cendres + grille pour le bois + fermoir + cadre fermoir , le tout 40 € + vélo fille décathlon 6/8 ans, neuf 35 € + sarclette éléctrique 100 watts 10 € + scarificateur à main pour jardinage 10 € + caméra 8 mm pour collectionneur 20 € + passe film 8 mm 20 €. Tél. 04 42 51 28 14

Vds **cartable Barbie** 4 € + CD je réussis en 4éme 5 € + Lapin malin maternelle 3 , 5 € Tél. 04 42 51 36 29

Vds **kit alarme** Comutech complet neuf valeur 200 € cédé 160 €. Tél. 06 19 41 54 48

Vds **vêt. et chauss.** enf. 0à7 ans + vêt./chauss./sacs marques femme + 4 tapis + livres divers + jouets enf. + vaisselles et autres aff. au choix, prix interressants, tél. moi au 06 22 28 21 99

Vds **4 jantes alu** GT Turbo avec pneus Barum 195/65R 13, 250 € + Autoradio JVC avec chargeur 10 CD 200 €. Tél. 04 42 51 08 16 ou 06 82 77 25 36 le soir

Vds **cage à oiseaux** rectangulaire, doré + accessoires 0,40x0,50x0,30, tbe 38 € + machine à coudre portable, bras libre, nbreux points et boutonnières, état neuf 90 €. Tél. 04 42 65 84 24

Vds **robe de mariée** T38/40 satin et perles, bouquet et diadème offerts. Tél. 06 84 05 74 98

Vds **2 portes bois** à petits carreaux, chapeau de gendarme + encadrements 73 cm de large, poussant à gauche 60 € + VTT garçon 10/12 ans, tbe 30 €. Tél. 04 42 58 24 72

Vds **téléphone portable** Nokia 3510, jamais utilisé, prix à débat. Tél. 04 42 51 33 83 ou 06 21 79 80 69

Vds **vélo de course** adulte, bon état 60 €. Tél. 04 42 22 63 95

Vends **4 jantes** "Targa" à bâtons montées en michelin "energy 195/65 R15, 150 €. Tél. 06 22 91 07 88

Vds **rameur** en très bon état 20 €. Tél. 06 32 67 73 49

Vds **bijoux** crées en perles, cristal, verre... Tél. 06 32 67 73 49

Vds **livres** en quantité, neufs, moins neufs, vieux + petits objets. Tél. 04 42 51 37 14

Vds cause cessation d'activité, **caisse enregistreuse** Olivetti 99 départements service 1 an et demi, prix d'achat 460 €, cédée 230 €, excellent état. Tél. 06 13 08 76 99

Vds **banc de musculation** Domyos complet, (pec.,épaules, dos, jambed) + 1 barre 2 m + 1 barre biceps + 80 kg poids état neuf, valeur 380 € vendu 250 €. Tél. 04 42 51 03 20

Vends **canapé cuir** 3 places, nacré (discrètes finitions bois), valeur 1067 € cédé 280 €. Tél. 04 42 65 82 87

LOGEMENT

Part loue plein centre Gardanne dans immeuble entièrement rénové **studio avec mezzanine** 30 m2, 470 € + 1 T1 36 m2, 570 €. Tél. 06 09 20 78 67

Bail a céder, bureaux 85 m2, parking privé, chauffage climatisation. Zone Avon 13120 Gardanne jusqu'à fin octobre 2005. Tél. 06 23 12 74 44

Part. cherche **garage** à louer près de la pharmacie du lycée, faire offre Tél. 04 42 58 04 59

Loue **T2 duplex** neuf, centre ville Gardanne, loyer 477 € C.C. Tél. 06 63 87 95 80

Recherche **couple gérant** Bar-restaurant, gros potentiel, affaire saine dans alentours, réf. exigées. Tél. 06 63 87 95 80

Loue **Bandol-Sanary,** toutes périodes, studio 4 personnes en rez de jardin + terrasse de 290 à 400 € la semaine. Tél. 04 42 58 25 21 ou 06 73 09 87 30

Particulier cherche à **acheter appartement** sur Gardanne T3/T4/T5. Tél. 06 16 12 75 59

Part. **vends villa** a Gardanne 96 m2 + garage sur 432 m2, quartier calme, 244 000 € à débattre. Tél. 04 42 51 11 25

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

BOYER Emilie, IBBA Fiona, VINCENDON Anna, CRESTA Aurélie, GAUDINO Noemy, MORISOT Déborah : Déborah est née le 26 mai 2004 à 4h20 à Gardanne, au domicile de sa grand-mère Louisette BOUCHER, à Notre-Dame.

MARIAGES

GOMEZ Santiago/RIVAS Maria, DEMAY Yves/LESPINE Sandra, ELOI Norbert/CLEMENT Carole, CARAVANO Bruno/DALMASSO Sylvie.

DÉCÈS

SORDELLO Fortuné, CHIRIO Jacques, COURS Marcelle veuve VIGNES, SAUVAIRE Marie veuve GRAS, ROMIEU Jacqueline veuve LOLLEY, ROATTA Dominique, PRIVAT Jenny épse INCONIS.

énergies n°218 du 21 juin au 8 juillet 2004
bimensuel édité par la mairie de Gardanne

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00 - Fax : 04 42 65 79 01
site: www.ville-gardanne.fr ● *mel:* info@ville-gardanne.fr

● Directrice de publication : Claude DURAND
● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Hafida BRAHMI
● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI
● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI
● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN
● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Flashage : SEILPCA
● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex
● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

musiques à Gardanne et Biver

Gardanne

du 25 Juin au 30 Juillet

Concerts gratuits en ville

michaël JONES

Samedi 26 Juin • 22h30 sur le Cours

Fabulous Trobadors

Vendredi 25 Juin • 22 h sur le Cours

Bobzigua
Lafkadio
Hurlevent
Fanfare Tequila
Fanino Show

ZIC ZAZOU

Samedi 26 Juin • 21h • sur le Cours

ZEN ZILA

Samedi 3 Juillet • 22h à Biver

ego'x
Samedi 3 Juillet • 21h à Biver

amista
Samedi 24 Juillet • 20h
Vieille Ville

esoes
Samedi 17 Juillet • 21h
Centre Ville

Sécurité sociale, accès au logement, éducation, culture, recherche, emploi...

Assez de casse ! Assez de mépris ! Assez d'autoritarisme !

Ne laissons pas l'État mettre 500 jeunes gardannais à la rue

Défendons la Mission Locale de Gardanne

Rassemblement

dimanche 27 juin à 11h

devant la Mairie de Gardanne